

Date de l'autorisation : 20/04/2007

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant. Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez l'aide.

## Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

## Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

• FESOTERODINE (FUMARATE DE) 4 mg - TOVIAZ 4 mg, comprimé à libération prolongée

### Composition en substances actives

- Comprimé (Composition pour un comprimé)
  - o > fésotérodine 3,1 mg
    - sous forme de : fumarate de fésotérodine 4 mg

#### **Présentations**

## > plaquette(s) thermoformée(s) aluminium de 30 comprimé(s)

Code CIP: 267 047-2 ou 34009 267 047 2 8 Déclaration de commercialisation: 19/03/2014 Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 6,70 € Honoraire de dispensation :

1,02 € Prix honoraire compris: 7,72 €

Taux de remboursement : 30%

### Documents de bon usage du médicament

 Quelle place pour la solifénacine (Vésicare®) dans l'incontinence urinaire et l'impériosité mictionnelle ?

Auteur : Haute autorité de santé

Type : Fiche Bon Usage du Médicament Date de mise à jour : Février 2013

 Quelle place pour la solifénacine (Vésicare®) dans l'incontinence urinaire et l'impériosité mictionnelle ?

Auteur : Haute autorité de santé

Type : Fiche Bon Usage du Médicament Date de mise à jour : Février 2013

• Quelle place pour la solifénacine (Vésicare®) dans l'incontinence urinaire et l'impériosité mictionnelle ?

Auteur : Haute autorité de santé

Type : Fiche Bon Usage du Médicament Date de mise à jour : Février 2013

 Quelle place pour la solifénacine (Vésicare®) dans l'incontinence urinaire et l'impériosité mictionnelle ?

Auteur : Haute autorité de santé

Type : Fiche Bon Usage du Médicament Date de mise à jour : Février 2013

#### Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour TOVIAZ 4 mg, comprimé à libération prolongée

Valeur du Motif de Résumé de l'avis

Modéré	Avis du 26/06/2013	Réévaluation SMR et ASMR	Le service médical rendu par les spécialités DITROPAN, CERIS, VESICARE et TOVIAZ reste modéré dans le traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale.
Modéré	Avis du 26/06/2013	Réévaluation SMR et ASMR	Le service médical rendu par les spécialités DITROPAN, CERIS, VESICARE et TOVIAZ reste modéré dans le traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale.
Modéré	Avis du 26/06/2013	Réévaluation SMR et ASMR	Le service médical rendu par les spécialités DITROPAN, CERIS, VESICARE et TOVIAZ reste modéré dans le traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale.
Modéré	Avis du 26/06/2013	Réévaluation SMR et ASMR	Le service médical rendu par les spécialités DITROPAN, CERIS, VESICARE et TOVIAZ reste modéré dans le traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale.
Modéré	Avis du 05/09/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités TOVIAZ est modéré dans l'indication de l'AMM
Modéré	Avis du 05/09/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités TOVIAZ est modéré dans l'indication de l'AMM
Modéré	Avis du 05/09/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités TOVIAZ est modéré dans l'indication de l'AMM
Modéré	Avis du 05/09/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par les spécialités TOVIAZ est modéré dans l'indication de l'AMM
Modéré	Avis du 15/02/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité est modéré.
Modéré	Avis du 15/02/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité est modéré.
Modéré	Avis du 15/02/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité est modéré.
Modéré	Avis du 15/02/2012	Inscription (CT)	Le service médical rendu par cette spécialité est modéré.

# Amélioration du service médical rendu (ASMR)

15/02/2012 (CT)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour TOVIAZ 4 mg, comprimé à libération prolongée

Valeur de Motif de l'ASMR Avis l'évaluation Résumé de l'avis

Réévaluation amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV), en IV (Mineur) 26/06/2013 SMR et termes de tolérance par rapport à DITROPAN, dans le ASMR traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale. Les spécialités CERIS, VESICARE et TOVIAZ apportent une Réévaluation amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV), en IV (Mineur) 26/06/2013 SMR et termes de tolérance par rapport à DITROPAN, dans le ASMR traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale. Les spécialités CERIS, VESICARE et TOVIAZ apportent une Réévaluation amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV), en IV (Mineur) 26/06/2013 Avis du SMR et termes de tolérance par rapport à DITROPAN, dans le ASMR traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale. Les spécialités CERIS, VESICARE et TOVIAZ apportent une Réévaluation amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV), en Avis du IV (Mineur) 26/06/2013 termes de tolérance par rapport à DITROPAN, dans le SMR et ASMR traitement symptomatique de l'incontinence urinaire de l'adulte avec hyperactivité vésicale. Ces spécialités sont des compléments de gamme qui Avis du Inscription n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR (Inexistant) 05/09/2012 (CT) V). Ces spécialités sont des compléments de gamme qui Avis du Inscription n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR (Inexistant) 05/09/2012 (CT) V). Ces spécialités sont des compléments de gamme qui Avis du Inscription n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR (Inexistant) 05/09/2012 (CT) V). Ces spécialités sont des compléments de gamme qui Avis du Inscription n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR (Inexistant) 05/09/2012 (CT) V). En l'absence d'étude comparant la fésotérodine aux médicaments disponibles et remboursables et donc de données permettant de conclure à une efficacité supérieure et/ou à une meilleure tolérance de la fésotérodine (TOVIAZ), la Commission Avis du Inscription considère que TOVIAZ n'apporte pas d'amélioration du service (Inexistant) 15/02/2012 (CT) médical rendu (ASMR V) par rapport aux traitements actuellement disponibles (CERIS et VESICARE), dans la prise en charge du traitement symptomatique de l'hyperactivité vésicale. En l'absence d'étude comparant la fésotérodine aux médicaments disponibles et remboursables et donc de données permettant de conclure à une efficacité supérieure et/ou à une

Avis du

(Inexistant) 15/02/2012 (CT)

Inscription

vésicale.

Les spécialités CERIS, VESICARE et TOVIAZ apportent une

meilleure tolérance de la fésotérodine (TOVIAZ), la Commission

considère que TOVIAZ n'apporte pas d'amélioration du service

actuellement disponibles (CERIS et VESICARE), dans la prise

médical rendu (ASMR V) par rapport aux traitements

en charge du traitement symptomatique de l'hyperactivité

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) <u>15/02/2012</u> (CT)

En l'absence d'étude comparant la fésotérodine aux médicaments disponibles et remboursables et donc de données permettant de conclure à une efficacité supérieure et/ou à une meilleure tolérance de la fésotérodine (TOVIAZ), la Commission considère que TOVIAZ n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux traitements actuellement disponibles (CERIS et VESICARE), dans la prise en charge du traitement symptomatique de l'hyperactivité vésicale.

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) <u>15/02/2012</u> (CT)

En l'absence d'étude comparant la fésotérodine aux médicaments disponibles et remboursables et donc de données permettant de conclure à une efficacité supérieure et/ou à une meilleure tolérance de la fésotérodine (TOVIAZ), la Commission considère que TOVIAZ n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux traitements actuellement disponibles (CERIS et VESICARE), dans la prise en charge du traitement symptomatique de l'hyperactivité vésicale.

# **Autres informations (cliquer pour afficher)**

• Titulaire de l'autorisation : PFIZER EUROPE MA EEIG

• Conditions de prescription et de délivrance :

o liste II

Statut de l'autorisation : Valide

• Type de procédure : Procédure centralisée

• Code CIS: 6 847 955 7